

CÉMAC

Imbroglie à la BEAC

Le mandat du gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), le Tchadien Abbas Mahamat Tolli, est arrivé à son terme le 6 février. Dans une correspondance, le directeur général du contrôle général, Blaise Eugene Nsom,

a proposé la mise en place d'un nouveau gouvernement de l'institution.

La démarche est contestée par le gouverneur sortant, les cadres de la banque centrale et le vice-gouverneur Michel

Dzombala qui rappelle les dispositions des textes en vigueur selon lesquelles le nouveau gouverneur est nommé par la conférence des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). [Page 16](#)



EDUCATION

Le lycée technique 5-février fermé temporairement



Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Manguesa Ebomé, a annoncé la fermeture à titre conservatoire du lycée technique et commercial 5-février 1979 à Ouenzé, cinquième arrondissement de Brazzaville.

La décision du gouvernement est consé-

cutive à la profanation des symboles de la République, notamment le drapeau national par des élèves. « A compter de la semaine prochaine, les cours seront suspendus dans ce lycée jusqu'à la fin de mes échanges avec les parents d'élèves », a déclaré le ministre.

[Page 6](#)

UNIFFAC

Les Diables rouges dames attendues au Cameroun



Les Diables rouges dames U-20

L'équipe nationale féminine des moins de 20 ans prendra part, du 13 au 15 février, à Douala au Cameroun, au tournoi zonal de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac). Selon la Fédération congolaise de football, les Diables rouges vont quitter Brazzaville le 12 février. Les Congolaises affronteront les Centrafricaines le 14 février avant de se mesurer aux Camerounaises le lendemain.

[Page 15](#)



Vue d'un bâtiment du lycée Thomas-Sankara

VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Des élèves blessés dans une rixe à Thomas-Sankara

Les élèves des lycées Thomas-Sankara A et B ont déclenché hier en fin de matinée une bagarre qui a contraint la police à utiliser des gaz lacrymogènes pour

les disperser. La cause de la rixe n'est pas encore connue. On dénombre plusieurs blessés et des élèves ayant perdu conscience. Nombreux d'entre eux ont été conduits

dans les centres hospitaliers environnants.

Éditorial
Eclairage

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Eclairage

La marche vers la professionnalisation du championnat congolais étant un long processus a poussé la Fédération congolaise de football à modifier certaines habitudes en ce qui concerne la programmation des matches de la Ligue 1. Des réflexions menées en cette période de forte chaleur ont ainsi permis de valider la proposition de disputer désormais les rencontres de la journée à partir de 15 heures.

Cette nouveauté dans la programmation va soulager les équipes qui disputent les secondes rencontres le soir, leur offrant dorénavant les conditions d'échauffement comparables à celles exigées dans les compétitions internationales. La presse en tire aussi profit puisque les journalistes reporters auront la possibilité de participer à toutes les activités médias programmées.

Mais ce changement n'est profitable qu'aux clubs qui jouent au stade Alphonse-Massamba-Débat. Car certaines infrastructures sportives du pays, comme le Complexe sportif de Pointe-Noire, n'offrent actuellement pas les mêmes garanties en terme d'éclairage pour jouer la nuit. La seule option si les deux matches sont prévus le même jour sera de débiter le premier à 14 heures.

A dire vrai, les problèmes d'éclairage deviennent un casse-tête. Il y a lieu de reconnaître que même le stade de Brazzaville n'est pas exempt de toute critique. En dehors des coupures récurrentes d'électricité observées en plein milieu de certaines rencontres, la qualité de l'éclairage procuré est peu fiable, ne permettant pas aux joueurs de produire le jeu attendu.

A l'Etat à qui appartient ces installations de créer les conditions pour que tout le monde trouve son compte.

Les Dépêches de Brazzaville

CRISE À L'UDH-YUKI

Le président départemental de Pointe-Noire évoque la mauvaise foi des dirigeants

Dans un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, le 6 février, le coordonnateur départemental adjoint, président départemental de Pointe-Noire de l'Union des démocrates humanistes- Yuki (UDH-Yuki), René Mokono, a signifié que la situation de crise qui prédomine relève simplement de la mauvaise foi de certains acteurs internes au parti.



René Mokono

« Elle n'est pas difficile à résoudre, parce que le parti est doté de textes qui permettent aux dirigeants de le gérer sans aucune difficulté », a souligné René Mokono, parlant de la crise au sein de l'UDH-Yuki. Abordant la question du dernier congrès qui a porté Joseph Badiabio à la tête de ce par-

ti, il s'étonne de la tenue de celui-ci puisqu'un premier a eu lieu du 10 au 11 juillet dernier et avait épuisé le premier point inscrit à son ordre du jour.

« Donc, il ne s'agissait plus de convoquer un autre congrès mais de lancer un communiqué pour la reprise du congrès suspen-

du. On devait se retrouver autour de la facilitation pour voir les modalités de relance de celui-ci mais on ne l'a pas fait. Cette façon de faire émane de la mal-honnêteté », a poursuivi le président départemental de Pointe-Noire de l'UDH-Yuki.

Au jour d'aujourd'hui, la logique voudrait, selon lui, que ce congrès suspendu reprenne avec les 748 congressistes. Le présidium étant connu et la commission électorale ainsi que toutes les autres structures étant en place, il estime que le premier point étant débattu et épuisé, il est question d'aller à l'élection du président du parti.

Abordant la question de dépôt des candidatures, René Mokono a rappelé qu'au sein de cette formation politique, il n'y a pas à imaginer. Ce sont les dispositions de l'article 24 des statuts qui stipulent que les candidatures au poste de président du parti sont déposées librement au présidium du parti, précisément à la commission électorale. Pour lui, il n'était pas encore question de parler de candidats avant le congrès mais de prétendants.

Jean Jacques Koumbema

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzongi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

BRAZZAVILLE

Sept défis attendent le nouvel administrateur-maire de Mfilou

Nommé par décret présidentiel du 9 janvier 2024, le nouvel administrateur-maire de Mfilou-Ngamaba, Bibiane Itoua, a été installé dans ses fonctions le 6 janvier par le préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Iboko Onanga. Dans son discours, le nouveau maire se dit être conscient de nombreux défis qui l'attendent dont sept sont prioritaires.

« En vertu des pouvoirs qui me sont délégués par Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Administration du territoire et du Développement local, Mme Itoua née Kouloumbou Bibiane, je vous déclare officiellement investie et installée dans vos fonctions d'administrateur-maire de l'arrondissement 7 Mfilou. En conséquence, je vous scelle l'écharpe et vous remets le drapeau tricolore, symbole du commandement et emblème de la République du Congo ». C'est en récitant cette formule consacrée que le préfet de Brazzaville a intronisé le nouvel administrateur-maire de Mfilou.

Née en 1973 à Mindouli, dans le département du Pool, Bibiane Itoua Kouloumbou, quoique nouvellement promue à la tête de la mairie de Mfilou, est bien consciente des grands défis qui l'attendent dans la gestion de son entité administrative. Parmi ces défis, a-t-elle souligné, sept lui paraissent essentiels



et prioritaires à relever en vue de permettre aux 245 000 habitants de son arrondissement de bien vivre. « L'arrondissement Mfilou-Ngamaba est une circonscription administrative territoriale aux multiples

défis, parmi lesquels la lutte contre les érosions, l'insécurité, l'assainissement, la modernisation de l'Etat civil et la gestion du personnel bénévole. Cette mission ne pourra être accomplie qu'avec l'im-

Bibiane Itoua lors de son intronisation/Adiac plication de la population », a souligné Bibiane Itoua, qui a témoigné sa gratitude au chef de l'Etat pour sa nomination. S'exprimant à cet effet, le préfet de Brazzaville a rappelé à l'heureuse promue le rôle et

les missions qui lui sont assignés dans l'exercice de ses fonctions mais aussi la relation qu'un maire d'arrondissement doit avoir avec le maire central. « L'administrateur-maire représente l'Etat dans un arrondissement, parce qu'il est nommé par le pouvoir central alors que le maire de la ville est élu. L'administrateur-maire d'arrondissement est responsable devant le maire à qui il rend compte et devant lequel il est responsable. Dans sa circonscription territoriale, il est le dépositaire de l'autorité de l'Etat. Il est soumis à l'obligation de réserve et rend régulièrement compte au maire central de ce qui se passe dans son entité administrative », a indiqué Pierre Cébert Iboko Onanga. Mère de quatre enfants, Bibiane Itoua est journaliste de formation évoluant à la télévision nationale où elle occupait jusqu'à sa nomination le poste de directrice de l'information depuis quelques années.

Firmin Oyé

INVESTISSEMENT

L'Ipac souhaite favoriser un environnement incitatif

Au cours d'une audience le 7 février, avec le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Thomas Fylla de Saint-Eudes, les dirigeants de la plateforme dénommée Initiative pour la prospérité en Afrique centrale (Ipac) ont dévoilé les objectifs et ambitions de cette think tank au service du développement économique dans la sous-région en général et au Congo en particulier.

Selon ses fondateurs, l'Ipac, dont le lancement vient d'être officialisé, est un think tank régional qui vise à promouvoir le développement économique et social en Afrique centrale. Il se concentre sur des domaines tels que l'industrialisation, l'entrepreneuriat, l'innovation technologique et la promotion du secteur privé.

Cette plateforme s'engage à fournir un cadre de réflexion permettant une meilleure définition et coordination des politiques économiques dans la sous-région, établir un dialogue constructif supporté par des études rigoureuses afin de générer un environnement incitatif à l'investissement et l'innovation, promouvoir la région comme une destination privilégiée pour les talents et les partenaires industriels et financiers, encourager une coordination plus étroite entre les secteurs public et privé.

Les membres de l'Ipac estiment que le ministère du Développe-

ment industriel et de la Promotion du secteur privé a un rôle crucial à jouer dans cette initiative. En effet, ce ministère est chargé de mettre en place des politiques et des programmes visant à stimuler l'industrialisation et à favoriser l'investissement privé dans le pays. Il travaille en étroite collaboration avec les acteurs du secteur privé pour promouvoir la création d'entreprises et faciliter leur croissance. « Dans le cadre de l'Ipac, le ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé peut contribuer en élaborant des politiques qui favorisent l'investissement industriel, en mettant en place des incitations fiscales et financières pour attirer les investisseurs, et en facilitant l'accès au financement pour les entreprises. Le ministère peut également participer à des activités de recherche et de partage d'expériences au sein de l'Ipac pour promouvoir le développement industriel et le secteur



privé en Afrique centrale », a indiqué un membre de l'Ipac. Il a ajouté que la participation active du ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé est essentielle pour assurer la mise en œuvre concrète des objectifs de l'Ipac et pour contribuer à l'amélioration de la prospérité économique de la région. Concernant la place du Congo dans l'Ipac, le pays est un membre actif et joue un rôle clé dans la promotion

Les membres de l'Ipac posant avec le ministre chargé du Développement industriel/Adiac

du secteur privé et du développement industriel en Afrique centrale. Il a mis en place des politiques visant à attirer les investissements étrangers, à stimuler l'entrepreneuriat local et à créer un environnement favorable aux affaires.

En participant activement à l'Ipac, le Congo souhaite renforcer sa coopération régionale et internationale dans le domaine du développement économique. L'objectif est de promouvoir

des politiques et des projets régionaux qui favorisent la croissance économique, la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie de la population en Afrique centrale. Notons que cette organisation est fondée puis dirigée par des immiments acteurs de la vie sociale et économique dont Hervé Assah, Omar Denis Bongo Ondimba, Frédéric Nze, Ha-Joon Chang et Efosa Ojomo.

Rude Ngoma



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°06/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2024 en vue du contrôle technique de construction de l'Agence de la BEAC à Mouila - République Gabonaise

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de la réalisation du contrôle technique de construction de l'immeuble de son Agence à Mouila.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 29 février 2024 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 29 février 2024 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. *YJ*

Yaoundé, le 19 JAN. 2024

Le Chef de Département,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°07/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2024 en vue du contrôle technique de construction de l'Agence de la BEAC à Amdjarass - République du Tchad

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de la réalisation du contrôle technique de construction de l'immeuble de son Agence à Amdjarass.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 29 février 2024 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 29 février 2024 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. *YJ*

Yaoundé, le 19 JAN 2024

Le Chef de Département,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°08/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2024 en vue du contrôle technique de construction de l'Agence de la BEAC à Limbé - République du Cameroun

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de la réalisation du contrôle technique de construction l'immeuble de sa nouvelle Agence à Limbé.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 29 février 2024 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 29 février 2024 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. *YJ*

Yaoundé, le 19 JAN. 2024

Le Chef de Département,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°09/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2024 pour le contrôle technique en vue de la réhabilitation de l'Agence de la BEAC à Bata - Guinée Equatoriale

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de la réalisation du contrôle technique des travaux de réhabilitation de l'immeuble de son Agence à Bata.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 29 février 2024 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 29 février 2024 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. *YJ*

Yaoundé, le 19 JAN 2024

Le Chef de Département,



MINÉRAUX DE DÉVELOPPEMENT NÉGLIGÉS

Bientôt l'élaboration d'une étude de base

Le ministère des Industries minières et de la Géologie organise, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), les 7 et 8 février à Brazzaville, l'atelier de lancement de l'étude de base sur les minéraux de développement négligés, de concertation et de collecte de données auprès des parties prenantes.

Regroupant les participants venus, entre autres, de l'administration minière et de l'environnement, les artisans miniers et carriers, les entrepreneurs provenant des zones cibles du projet, les organisations de la société civile, l'atelier s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des capacités Afrique, Caraïbes et Pacifique-Union européenne. Un programme qui vise à établir le profil et à améliorer la gestion des minéraux du développement (minéraux industriels, minéraux de construction ; pierres de taille, pierres semi-précieuses).

L'objectif général étant de faciliter l'implication effective des institutions publiques et privées, des organisations non gouvernementales et autres organisations associatives ainsi que des plus hautes autorités nationales au processus d'élaboration de l'étude de base du lancement officiel d'une série de consultations avec des acteurs en vue d'analyser le profil des minéraux du développement et établir la situation de référence mettant en évidence la dynamique actuelle et les principaux défis liés à l'amélioration de la performance environnementale, sociale et économique du secteur.

Il s'agit spécifiquement d'évaluer le cadre politique, juridique et institutionnel à la lumière des directives de la vision minière africaine sur l'exploitation artisanale et à petite échelle ; identifier les insuffisances ainsi que les opportunités et de faire des recommandations constructives



Les participants/Adiac

sur les aspects à améliorer, en particulier des options politiques et des initiatives susceptibles de booster le potentiel du secteur en vue d'en faire une activité économique viable à part entière. Il s'agira aussi de collecter les données socioéconomiques en mettant l'accent sur les conditions techniques d'exploitation, la chaîne de valeur, les capacités techniques des opérateurs, l'impact environnemental et les opportunités de réduction des émissions de carbone.

Le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Henry René Diouf, a exprimé sa satisfaction pour les progrès réalisés, la dextérité avec laquelle le groupe de travail pays conjugué des efforts avec le Pnud dans la mise en œuvre des activités. Il s'est éga-

lement félicité de l'appui du programme ACP-UE en faveur des minéraux de développement dans l'organisation et l'achèvement du processus de recrutement qui a permis de disposer d'une équipe de consultants aguerris pour conduire la présente étude. Selon lui, cette activité confirme l'engagement du Pnud à accompagner la République du Congo dans son processus de diversification économique et de développement durable. Cette étude contribue à la réduction de la pauvreté, la consolidation des moyens de subsistance au bénéfice de la population œuvrant dans le secteur de la petite mine et carrière.

« Elle permettra in fine aussi de contribuer à la croissance économique inclusive à travers la création de la demande

de biens et des services par le biais d'une offre de produits et consommables diversifiée, utilisée dans la construction des infrastructures et dans les produits de moyenne et grande consommation fabriqués à partir des substances d'usage d'importance à base de calcaire, d'argile, du sable, des pierres de revêtement, des agro-minéraux pour le bien-être commun et le développement de l'agriculture », a-t-il rappelé.

Lançant les travaux de cet atelier, la conseillère aux Mines du ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, Noïda Janesia Gatsé Ebotéhouna Lebel-Mouakoumbat, a rappelé que les fouilles géologiques du sous-sol congolais révèlent la

présence de plusieurs métaux et pierres précieuses. « Malgré cette grande richesse de notre sous-sol, la production minière industrielle reste à ce jour marginale, essentiellement artisanale et concerne l'or, le diamant, le sel, le gravier... Aussi, notre économie dépend à plus de 50% du pétrole. Ce genre d'initiative mérite des encouragements pour non seulement renforcer notre capital humain afin d'exploiter ces minéraux et absorber le chômage en milieu jeune, mais aussi contribuer à la diversification de l'économie nationale », a-t-elle déclaré. Elle a invité les participants à mettre à profit cet atelier pour accumuler des connaissances nécessaires au développement du pays.

Parfait Wilfried Douniama

FORMATION

Des laboratoires d'apprentissage numérique inaugurés

Grâce à l'excellent partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et la société Airtel Congo, le ministre chargé de la Jeunesse et de la Formation qualifiante, Hugues Ngouélondélé, a inauguré le 7 février à Brazzaville et concomitamment à travers tout le pays des laboratoires d'apprentissage numérique installés dans six centres socio-éducatifs de la jeunesse.

Selon le conseiller à la jeunesse et à l'éducation civique, Florian Koulimaya, les centres inaugurés, connectés à internet grâce au partenariat avec la société Airtel Congo, ne seront pas simplement des espaces physiques, mais également des hubs de connaissances et de compétences aux numériques où les jeunes, en situation de vulnérabilité surtout, bénéficieront gratuitement des formations aux différents métiers qu'offre le numérique, en sus des ateliers dans divers domaines tels que le leadership et l'initiation à l'entrepreneuriat.

Spécifiquement, parmi les six centres sus mentionnés, trois sont situés à Brazzaville, précisément à la cité Don Bosco, à la direction générale de la jeunesse et à l'auberge de la jeunesse du



Une vue des apprenants/Adiac

Djoué. Deux centres à Pointe-Noire, notamment à l'auberge de la jeunesse de Mawata et à la cité Don Bosco ; puis un centre à la maison de la jeunesse de Dolisie. L'objectif visé est de former au maximum trois cents jeunes

par centre d'ici à la fin de l'année et donc au total mille huit cents jeunes congolais. Il sied de signaler que les plateformes comme learning passport et YouthConnekt Congo seront mises à la disposition des jeunes,

au sein desdits centres, pour leur permettre d'avoir accès à une diversité d'offres de formation et d'emploi décent. Aussi, chaque centre sera animé par des jeunes volontaires ayant des compétences requises et qui sont choi-

sis parmi des associations de jeunesse, officiellement reconnues en République du Congo. L'on a appris de la représentante de l'Unicef au Congo, le Dr Chantal Umutoni, que cette démarche démontre de leur engagement à offrir à la jeunesse congolaise les outils de compétences pour son épanouissement.

Pour sa part, le directeur général d'Airtel Congo, Djibril Tobe, a expliqué que ce partenariat, en tant que pilier central de leur responsabilité sociale d'entreprise, est renforcé par cette initiative lancée. Ce partenariat avec l'Unicef, a-t-il poursuivi, permettra d'élargir leur impact, surtout de garantir que l'apprentissage numérique soit intégré en programme des services essentiels pour les enfants du Congo...

Guillaume Ondze

BANDITISME

Le lycée technique 5-février sera fermé jusqu'à nouvel ordre

A compter de la semaine prochaine, les cours seront suspendus au lycée technique et commercial 5-février 1979, à Brazzaville, jusqu'à la fin des échanges entre le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, et les parents d'élèves.

Suite au blasphème du drapeau national au lycée technique et commercial 5-février 1979, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a annoncé des mesures fermes. « A compter de la semaine prochaine, les cours seront suspendus dans ce lycée jusqu'à la fin de mes échanges avec les parents d'élèves ; les inscriptions des élèves de ce lycée aux examens d'Etat sont également suspendues », a-t-il fait savoir lors de sa descente sur les lieux le 7 janvier en présence, entre autres, du maire de Ouenzé, Marcel Nganongo; du président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo, Christian Grégoire Epouma.

Par ailleurs, tous les responsables, notamment les deux proviseurs, les directeurs des études, les surveillants généraux et les représentants des élèves sont appelés à identifier les élèves impliqués dans cette grave situation, le 10 février au plus tard. Aussi, les élèves de ce lycée ne pourront être inscrits aux examens d'Etat qu'une fois que le ministre aura reçu les parents de ceux en



La levée des couleurs en présence du ministre Adiac

« A compter de la semaine prochaine, les cours seront suspendus dans ce lycée jusqu'à la fin de mes échanges avec les parents d'élèves ; les inscriptions des élèves de ce lycée aux examens d'Etat sont également suspendues »

classe de terminale. A cette occasion, chaque élève devra se faire accompagner de ses parents.

La cause

Le 5 février de cette année, jour anniversaire de ce lycée technique et commercial éponyme, les élèves de l'autre lycée technique et commercial 1^{er} mai ont effectué le déplacement de Ouenzé pour la célébration. Ces lycéens, repartis en écuries de «Bébés noirs», ont tenté de déchirer le drapeau national qui a finalement été descendu du mât puis remplacé par leur drapeau de couleur bleu de nuit, avec une inscription blanche à peine visible. « Après l'armée, c'est nous », peut-on lire sur la vidéo qui retrace la scène, devenue virale sur les réseaux sociaux. « Qualifier cet acte d'un incident, d'incivisme, c'est dire bassement les choses. Il s'agit d'un viol contre la République. Puisque tout viol est un crime, nous apportons les solutions qu'il faut au crime », a déclaré le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, s'adressant aux élèves d'un ton ferme et non négociable.

Rominique Makaya



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



PIRATERIE MARITIME EN SOMALIE

La marine indienne secourt trois navires de pêche attaqués

La marine indienne a annoncé avoir secouru dix-neuf membres d'équipage à bord d'un navire de pêche iranien détourné par des pirates au large de la Somalie. Il s'agit de la troisième opération de ce type cette semaine après une série d'attaques dans la région.

Pour la troisième fois en une semaine, la marine indienne est venue au secours d'un navire attaqué par des pirates au large de la Somalie. Cette fois, c'est le navire de pêche FV Omari, battant pavillon iranien, qui a été la cible de pirates. Le patrouilleur indien INS Sharda a intercepté le navire aux premières heures, le 2 février, réussissant à contraindre les pirates à libérer l'équipage et le navire en toute sécurité, a annoncé la marine indienne dans un communiqué. Onze membres d'équipage iraniens et huit Pakistanais se trouvaient à bord du navire.

Troisième sauvetage en une semaine

Des photographies publiées par la marine indienne sur les réseaux sociaux montrent des commandos de marine en train d'arraisonner le bateau en pleine mer. Un cliché semble montrer un des sept pirates ayant pris le contrôle du navire levant les mains en signe de reddition. Mais la marine indienne ne précise pas si les pirates ont été arrêtés.

En début de semaine, la marine était intervenue sur les navires FV Al Naeemi et MV Iman. Un chalutier sri-lankais a également été détourné. La marine indienne était aussi intervenue début janvier après le détournement du vraquier Lila Norfolk. Ces attaques au large de la Somalie nourrissent les craintes d'une résurgence de la piraterie sur cette route maritime stratégique pour le commerce mondial, déjà secouée par les attaques des rebelles yéménites houthistes.

Ce qu'ont bien mis en avant dans leur bilan annuel le Mica center et le Bureau maritime international, après un premier détournement par des pirates somaliens signalé en décembre, une première depuis 2017. La marine in-



La marine indienne est intervenue vendredi 2 février pour délivrer les 19 membres d'équipage pris en otage par des pirates somaliens./Indian Navy

dienne est déployée au large de la Somalie depuis 2008. Mais en décembre, New Del-

hi a renforcé sa présence en envoyant notamment trois destroyers à missiles guidés

et des avions de reconnaissance afin de maintenir une présence dissuasive dans cette zone troublée. L'Inde entretient des relations commerciales étroites avec l'Iran, et n'a pas rejoint la force maritime dirigée par les Etats-Unis en mer rouge pour protéger le transport maritime des attaques des rebelles houthistes.

Noël Ndong

La marine indienne est déployée au large de la Somalie depuis 2008. Mais en décembre, New Delhi a renforcé sa présence en envoyant notamment trois destroyers à missiles guidés et des avions de reconnaissance afin de maintenir une présence dissuasive dans cette zone troublée

OMS

Le tabagisme en baisse à l'échelle mondiale

Le nombre total de fumeurs adultes dans le monde a régressé. C'est le principal enseignement du rapport sur le tabagisme, publié le 6 février par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). De manière globale, selon le document, environ un adulte sur cinq consommait du tabac en 2022, contre un sur trois en 2000.

La région Afrique de l'OMS est la mieux notée. Sa prévalence est déjà passée d'une moyenne de 18 % en 2000 à moins de 10 % en 2022. La région européenne est celle qui inquiète le plus. « La bonne nouvelle, c'est que 1,25 milliard de personnes fument encore. C'est le dernier chiffre que nous avons tiré du rapport sur les tendances mondiales que nous publions aujourd'hui. Mais cela signifie aussi que nous avons 19 millions de fumeurs de moins qu'il y a deux ans. C'est la première fois que nous constatons une telle baisse », explique Rüdiger Krech, directeur de la promotion de la santé.



Au moins 37 millions d'enfants âgés de 13 à 15 ans consomment actuellement du tabac sous une forme ou

une autre. Au Royaume-Uni, la consommation des e-cigarettes par cette tranche d'âge a connu une augmentation de

150 % au cours des trois dernières années. « Quelques pays ont interdit les e-cigarettes, ce dont nous nous

félicitons. Si vous ne l'avez pas fait, vous devez prendre des mesures réglementaires très strictes, ce qui signifie que vous devez veiller à ce que les enfants n'aient pas accès aux e-cigarettes », a déclaré le directeur de la promotion de la santé.

Pour ceux qui utilisent le vapotage pour arrêter de fumer, il devrait être réglementé comme un médicament, c'est-à-dire qu'il devrait être délivré par une pharmacie sur ordonnance, a déclaré Rüdiger Krech.

L'OMS appelle notamment à lutter contre l'accès des enfants aux e-cigarettes et vapes sur internet.

N.Nd.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

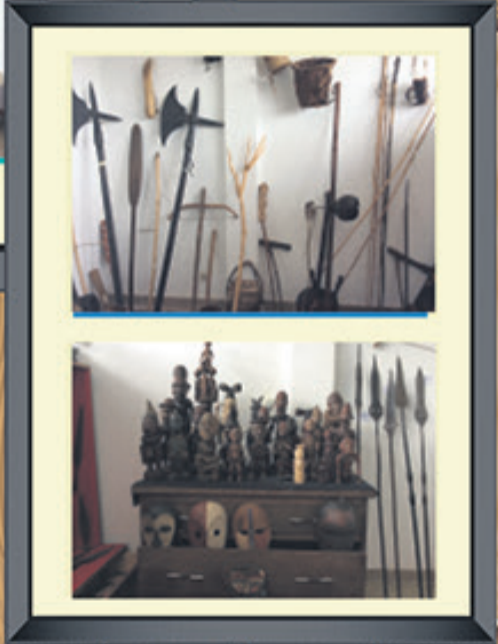
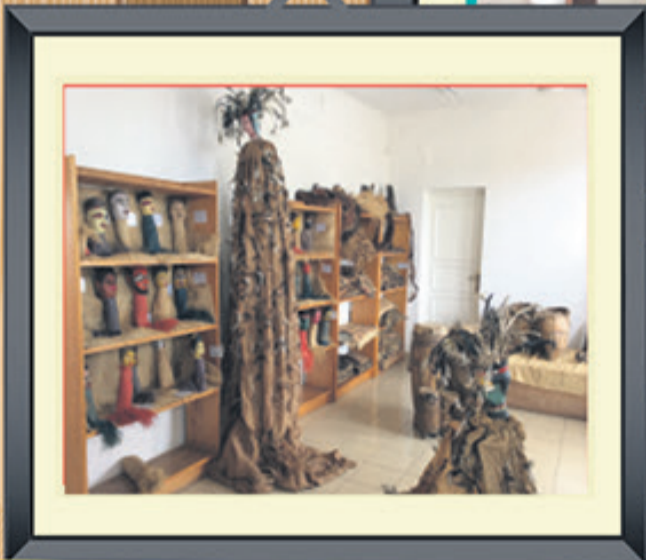
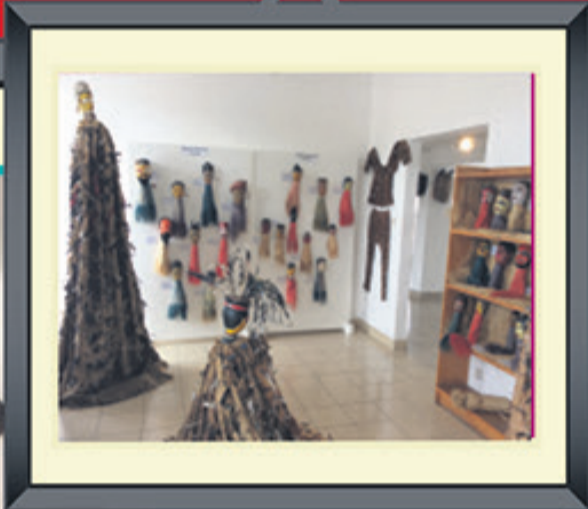
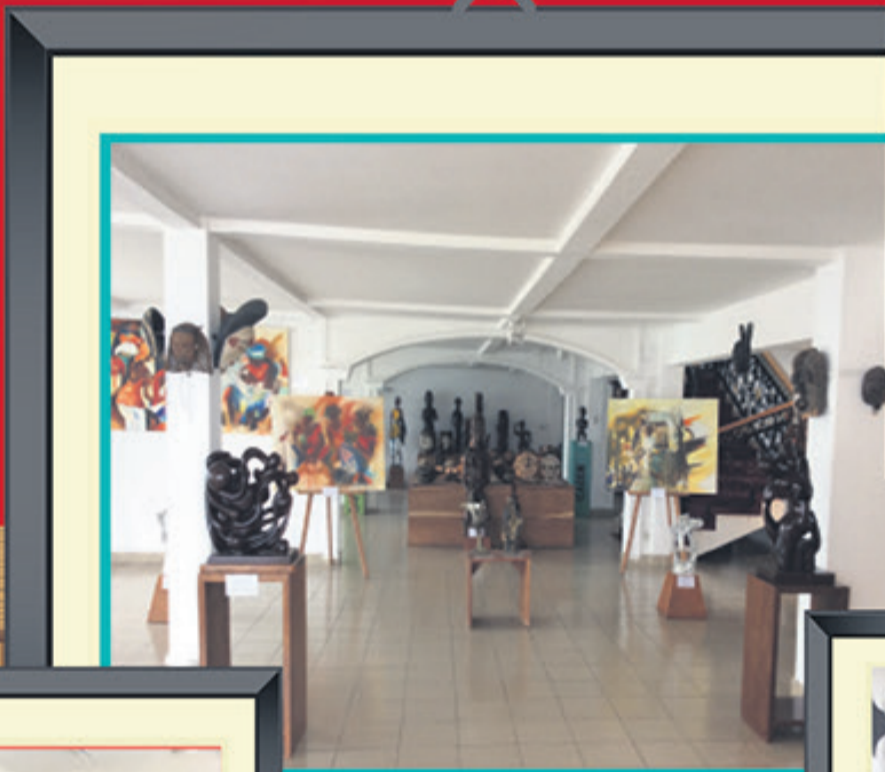
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

ENVIRONNEMENT

La Fondation Eboko « Zu dia ba Nka » participe au 1^{er} sommet européen dédié aux enjeux d'adaptation

Sous l'égide de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne (UE), un premier sommet européen, dédié aux enjeux d'adaptation, se tient les 8 et 9 février au Palais des congrès de Liège. En tant que membre du pacte mondial des Nations unies et du Global compact, la Fondation Eboko « Zu dia ba Nka », spécialisée dans la protection de l'environnement et domiciliée à Château-Thierry, en France, y participe.

La thématique de l'adaptation aux dérèglements climatiques représente un enjeu majeur au centre de l'action climat dans les territoires. Le pacte vert pour l'Europe (European Green Deal) a placé la transition écologique au cœur de l'ensemble des propositions politiques de l'UE.

Dans ce contexte, le sommet Climate Chance Europe 2024 Wallonie apportera une pierre à l'édifice des travaux européens menés par la présidence belge sur l'adaptation au changement climatique, par des solutions ayant pour base la nature et la résilience. C'est la toute première fois qu'un événement de portée



internationale est consacré à cette thématique.

Cette manifestation se veut large et inclusive face aux conséquences des dérèglements climatiques auxquelles l'ensemble de l'Europe doit faire face, faciliter un échange, une collaboration entre les entreprises, associations,

collectivités locales, organisations citoyennes du territoire de l'UE. Ce dialogue portera sur les solutions d'adaptation mises en place par les uns et par les autres dans ce cadre à la fois local, régional, national et européen, et multi-acteurs. Ainsi, par exemple, la reconstruction

résiliente de la vallée de la Vesdre intervenant suite aux dramatiques inondations de 2021 peut être inspirante pour d'autres collectivités européennes confrontées à des phénomènes météorologiques similaires. Les conférences, ateliers, visites sur le terrain, moments d'échanges ... permettront à chaque participant de s'enrichir de l'expérience et de l'expertise des autres acteurs européens.

L'objectif de cette rencontre sera d'aboutir à la « Déclaration de Liège », feuille de route collective et ambitieuse, étape marquante et décisive dans les travaux de la présidence

belge du Conseil de l'UE. Les messages-clé seront, en effet, portés aux institutions européennes en vue d'un Pacte vert européen renouvelé et renforcé après 2024.

Cette rencontre, espace unique, permettra à Vanessa Claude Mavila, présidente de la Fondation Eboko « Zu dia ba Nka », de présenter son projet sur les bonnes pratiques en matière d'action climat au niveau des villes et territoires engagés. La Fondation organisera à nouveau une rencontre internationale autour de ce projet-phare en novembre prochain, à Château-Thierry.

Marie Alfred Ngoma

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr





AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIACT NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

GUERRE ENTRE ISRAËL ET HAMAS

Antonio Guterres s'inquiète de l'expansion de l'opération militaire d'Israël à Rafah

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit préoccupé le 7 février par le projet d'Israël d'étendre son opération militaire dans la bande de Gaza à la ville de Rafah, où des centaines de milliers de Palestiniens ont trouvé refuge.

« Les opérations militaires d'Israël ont causé des destructions et des morts à Gaza, d'une ampleur et d'une rapidité inégalées depuis le début de mon mandat de secrétaire général. Je suis particulièrement préoccupé par les informations selon lesquelles l'armée israélienne a l'intention de concentrer ses opérations sur Rafah, où des centaines de milliers de Palestiniens se sont rassemblés pour chercher désespérément à se mettre à l'abri. Cette mesure ne fera qu'aggraver une situation humanitaire déjà cauchemardesque, avec

des conséquences indescriptibles pour la région », a-t-il déclaré lors de la séance plénière de la 78e session de l'Assemblée générale des Nations unies, au cours de laquelle il a évoqué les priorités de l'organisation mondiale pour 2024.

Antonio Guterres a comparé la situation à Gaza « à une plaie qui suppure dans la conscience collective » de la communauté internationale et qui menace l'ensemble de la région. « Rien ne peut justifier la terrible attaque terroriste perpétrée par le [mouvement palestinien] Hamas contre Israël le 7 octobre [2023]. Mais rien ne justifie non plus la punition collective des Palesti-



Antonio Guterres

COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République Bolivarienne du Venezuela dispense des cours d'espagnol gratuitement.

Période d'inscription : du 08 au 15 février 2024
Adresse : 6, Rue Lafleur. Quartier Blanche Gomes Centre-Ville Brazzaville (Non loin de l'école Madame Adada)

Pour toute information complémentaire, contacter les numéros : 06.874.47.18 / 06.815.88.00

niens », est-il convaincu. Le secrétaire général a réitéré son appel à un cessez-le-feu humanitaire immédiat et à la libération de tous les otages sans conditions préalables. « Et après

cela, des mesures définitives doivent être prises pour parvenir à une solution à deux États, fondée sur les résolutions des Nations unies, le droit international et les

accords antérieurs », a-t-il conclu.

Afrique du Sud : Ramaphosa annoncera la date des élections générales d'ici la fin du mois.

Tass

APPEL À CANDIDATURES

Des artistes appelés à soumettre leurs œuvres

Dans le but de décerner le prix du meilleur documentaire musical, les organisateurs du festival du film See The Sound, rattaché à Sound Track Cologne, invitent les cinéastes, compositeurs, compositrices, producteurs et productrices à soumettre des documentaires, longs métrages et courts métrages axés sur la musique et des vidéoclips.

Des documentaires musicaux, des films de fiction à dominante musicale tels que des documentaires de concerts, des portraits de compositeurs et compositrices, des portraits d'artistes ou des vidéos musicales peuvent être soumis. Le lauréat recevra 2 500 euros. Seuls les documentaires sont pris en compte pour le prix. Des longs métrages et des courts métrages seront projetés dans le cadre du festival.

Les films ou vidéos musicales produits en 2023 ou 2024, dont la production a été achevée après le 1er janvier 2023 ou créés après le 1er janvier 2023; sont éligibles pour la soumission. Ils doivent durer au moins 60 minutes tandis que les courts métrages et vidéos musicales ne doivent pas dépasser 20 minutes.

Les premières soumissions vont jusqu'au 18 mars 2024, les soumissions tardives se clôturent le 8 avril 2024. Les formats acceptés sont les suivants : BluRay-Disc (de préférence), DCP (de préférence) et DVD. Le format vidéo doit être uniquement PAL (pas de NTSC, SECAM ou similaire), il n'y a aucune restriction concernant le pays de production.

Chaque candidature nécessite un formulaire d'inscription complété et signé ainsi qu'une bande de prévisualisation. Un formulaire d'inscription distinct doit être utilisé pour chaque film. le formulaire de candidature signé doit être envoyé numériquement à seethesound@soundtrackcologne.de. Le festival aura lieu du 2 au 7 juillet 2024 à Cologne, en Allemagne.

Rosalie Tsiankolela Bindika

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

SÉNÉGAL

La Cédéao encourage la classe politique à rétablir le calendrier électoral

Dans un deuxième communiqué rendu public le 6 février, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) dit « *suivre avec préoccupation l'évolution de la situation au Sénégal* » et « *déconseille toute action ou déclaration* » pouvant aller « *à l'encontre* » de la Constitution.

La Cédéao, précise le communiqué, « *encourage* » la classe politique à « *rétablir le calendrier électoral* ». Elle prendra « *toutes les mesures nécessaires pour accompagner* » le Sénégal et « *maintenir* » sa « *tradition démocratique* ».

Alors que le chef de l'Etat, Macky Sall, a annoncé et obtenu le report de l'élection présidentielle qui devait se tenir dans trois semaines, l'opposition a dénoncé la « *dérive autoritaire* » du

président sénégalais au moment où le Mali, le Niger et le Burkina ont annoncé leur retrait de la Cédéao qui, justement, exige d'eux l'organisation des élections.

Dès lundi, la Commission de la Cédéao faisait part de « *sa préoccupation quant aux circonstances qui ont conduit au report* » et appelait à « *l'organisation d'une élection transparente, inclusive et crédible* ».

Yvette Reine Nzaba

OHADA

Ouverture à Dakar de la 57^e session du Conseil des ministres

La 57^e session du Conseil des ministres des Etats membres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) s'est ouverte le 6 février à Dakar, au Sénégal, pour deux jours.

« *Plus nous serons grands plus nous serons élargis, plus l'Ohada marchera; nous voulons enregistrer des adhésions parce que notre organisation marche, elle fait des émules, des pays veulent nous rejoindre et nous ne pouvons que nous en féliciter* », a déclaré à l'ouverture des travaux la ministre sénégalaise de la Justice, Aïssata Tall Sall.

« *Nous savons qu'il y a des Etats qui tapent à la porte. Nous devons la leur ouvrir, mais nous devons aussi aller chercher les autres qui, peut-être, sont dans l'intérêt, mais en*

même temps dans le doute. Nous devons enlever le doute, ôter de leurs esprits toute hésitation pour qu'ils viennent », a ajouté la ministre dont le pays assure la présidence de l'Ohada en 2024.

L'Ohada regroupe dix-sept pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, le Congo, les Comores, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Trois candidats à la présidentielle saisissent le Conseil constitutionnel

Trois candidats à la présidentielle sénégalaise, à savoir Mame Boye Diao, Bassirou Diomaye Faye et Malick Gackou, ont annoncé mardi avoir saisi le Conseil constitutionnel pour obtenir la poursuite du processus électoral, en dépit de l'adoption lundi soir par l'Assemblée nationale d'un projet de loi reportant au 15 décembre prochain ce scrutin prévu à l'origine le 25 février.



Intervenu tard dans la nuit, le report prévoit, en outre, que le président Macky Sall, dont le deuxième mandat expire le 2 avril prochain, restera en place « *jusqu'à l'installation de son successeur* ».

C'est « *sans débat* » que les députés de Benno Bokk Yaakaar (mouvance présidentielle), du Parti démocratique sénégalais (PDS, opposition) ont procédé au vote, en l'absence de leurs autres collègues de l'opposition. Vivement opposés au vote, ces derniers ont été évacués de l'hémicycle par des gendarmes qui ont ensuite supervisé la poursuite des travaux des députés.

Samedi, Macky Sall avait annoncé, dans un message à la nation, avoir

abrogé le décret convoquant le corps électoral le 25 février, en attendant que soit résolu « *le différend* » entre le Conseil constitutionnel et Karim Wade, un candidat écarté de la présidentielle.

En réaction, le fils de l'ex-président Abdoulaye Wade a accusé deux membres de l'instance judiciaire de corruption et de conflits d'intérêts. Sur la base de ces accusations, l'Assemblée nationale a mis en place une commission d'enquête parlementaire et accepté la demande de députés du PDS soutenant la candidature de Karim Wade d'examiner en plénière un projet de loi portant report de la présidentielle

Xinhua



ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessou
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Trump prendra des mesures commerciales contre l'UE s'il remporte l'élection

Donald Trump prendra des mesures commerciales restrictives contre l'Union européenne s'il remporte l'élection présidentielle américaine en novembre, a rapporté l'agence de presse Bloomberg en citant des partisans de l'ancien président.



« Trump utilise le commerce et les droits de douane comme instrument de négociation pour forcer ces pays [l'UE] à agir dans l'intérêt des États-Unis. Vous l'avez vu dans le cas de l'Otan [Trump a exigé que les alliés de l'Alliance allouent plus de fonds à la défense] », a déclaré l'un des conseillers économiques officiels de l'ancien président. Selon lui, « beaucoup dépendra des mesures que l'Europe prendra pour réduire les droits de douane sur les produits américains. »

Les partisans de Donald Trump invoquent diverses raisons pour justifier ces pro-

jets, y compris leur frustration à l'égard de l'UE, qui n'est pas disposée à adopter une position plus ferme à l'égard de la Chine en termes de droits de douane et de restrictions sur les investissements stratégiques des entreprises chinoises, a indiqué l'agence.

Plus tôt, la présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde, a qualifié l'éventuelle victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine de 2024 de menace pour l'Europe.

AFRIQUE DU SUD

Ramaphosa annoncera la date des élections générales d'ici la fin du mois

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa annoncera la date des élections générales d'ici la fin du mois. C'est ce qu'a affirmé son porte-parole, Vincent Magwenya, lors d'un point de presse.



« Le président prononcera son discours annuel à la nation au parlement le 8 février », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « dans les 15 prochains jours, le chef de l'État annoncera la date des élections générales ». Selon la loi électorale en vigueur, les élections doivent être organisées au plus tôt 90 jours après leur annonce.

Le mandat du parlement actuel expire en mai de cette année.

Le chef du parti ayant obtenu le plus grand nombre de sièges à la chambre basse du parlement après une élection générale devient président de la République. Depuis l'émergence de la démocratie en Afrique du Sud en 1994, le parti du Congrès national africain (ANC), dont le leader est actuellement Ramaphosa, a toujours remporté les élections générales et formé le gouvernement.

Tass



RENCONTRE ARTISTIQUE

L'IFC organise un rendez-vous avec des culturels



INVITATION

L'institut français du Congo (IFC) et ses partenaires invitent les artistes, les producteurs, les managers et les opérateurs culturels pour une rencontre exceptionnelle.

CE SAMEDI 10 FÉVRIER 2024 - 10H00

L'institut Français du Congo (IFC) de Brazzaville et ses partenaires invitent les artistes, producteurs, managers et opérateurs culturels de prendre part, le 10 février, à 10 heures à une rencontre exceptionnelle qu'ils organisent dans la salle Savorgnan dudit institut. A cette occasion, un point de presse est prévu.

Ce sera également un moment de connaître la directrice déléguée par intérim de cette institution. On présentera aussi la programmation des activités de l'IFC pour l'année 2024, ainsi que des appels à projets auxquels les artistes peuvent postuler en étroite collaboration avec l'Union européenne et le ministère de l'Industrie culturelle, Touristique, Artistique et de Loisirs.

Rosalie Tsiankolela Bindika



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Projet CFRAD (Centre de Formation et de Recherche en Art Dramatique),
Brazzaville, République du Congo

Maitrise d'œuvre complète pour la démolition partielle, la réhabilitation et l'extension du CFRAD, Brazzaville, République du Congo

Synthèse de l'appel d'offres

Pays	République du Congo
Ville	Brazzaville
Projet	CFRAD-ICC
Financement	Ambassade de France en République du Congo
Bénéficiaire	Ministère de l'Industrie Culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs (MICTAL) – Rép. du Congo
Mise en œuvre	Expertise France
Nature du marché	Service
Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
Législation	Française
Date de clôture	Lundi 19 février 2024 à 09h00 (heure de Paris)

Documents du marché :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2462326&orgAcronyme=s2d>

Dans le cadre de la dématérialisation des achats, Expertise France lance cet appel d'offres via la Plateforme des Achats de l'Etat « PLACE ».

Pour soumissionner à cet appel à projet :

- Cliquer sur le lien ci-dessus pour inscrire votre entreprise sur la plateforme, en renseignant toutes les informations demandées (cliquer sur le bouton se connecter en haut de l'écran à votre droite, ensuite cliquer sur m'inscrire) ;
- Télécharger le dossier de consultation. Pour toutes demandes d'assistance, prière de contacter, tous les jours ouvrés de 10h00 à 19h00 heure de Paris : 00 33 9 72 37 01 30

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/2024 Pour la mise en œuvre de projet de la Fondation AVSI en République du Congo

Dans le cadre du fonctionnement de la Fondation AVSI en République du Congo, notamment du projet : « Distribution de foyers améliorés pour la génération de crédits-carbone, Congo, Pointe-Noire » financé par ENI Congo, la Fondation AVSI fait un appel d'offre aux fournisseurs avec compétence dans le domaine de vente de véhicules, pour l'achat de 4 véhicules Pick Up 4x4 dans le département de Pointe-Noire.

Source de financement : ENI Congo

Délais de livraison : 15 Mars 2024

Cahier de spécification technique : Le cahier de spécification technique est à retirer sous format électronique ou papier auprès du Secrétariat AVSI, sise Résidence Gabriella, centre-ville Pointe-Noire BP 17 16, Téléphone 06 514 48 61/ 05 663 60 61, Mail : pointe-noire@avsi.org

Conditions de participation : La participation à l'appel d'offre est ouverte à égalité de condition pour tous les fournisseurs agréés dans la vente de véhicules. La liste des pièces justificatives à présenter peut-être retirée sous forme électronique auprès du Secrétariat de la Fondation AVSI.

Condition particulière et indispensable : Une garantie d'une année sera exigée.

Les fournisseurs intéressés devront adresser leurs offres à l'attention de Madame La Représentante de la Fondation AVSI, directement à la Fondation AVSI Pointe-Noire, sise Résidence Gabriella, centre-ville Pointe-Noire ou par courrier postal : BP 17 16 Pointe-Noire.

NB : La date limite de réception des offres est fixée au 29 Février 2024 à 16H00. L'ouverture des plis se fera en présence des soumissionnaires le 1 Mars 2024 à 09H00 au Bureau de la Fondation AVSI.

•Seuls les fournisseurs présélectionnés recevront une lettre de réponse.

NÉCROLOGIE



Joseph Miadzioukouta dit Yowaneht et la famille Kinkouimba informent les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, mère, tante et grand-mère, Thérèse Bahamboula, survenu le 30 janvier 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire est située à Massissa (arrêt la Cave à Madibou) L'inhumation est prévue à une date ultérieure. Que son âme repose en paix.

Nioni Masela, agent du Courrier de Kinshasa, les familles Masela et Kuwa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, époux, oncle, grand-père et arrière-grand-père, Joseph Masela Ma Tsakala, mercredi 31 janvier 2024. En attendant le programme, le deuil se tient au domicile du défunt, sis avenue Mbama 2, numéro 6 C, quartier Ngomba Kikusa/ UPN. Ce communiqué tient lieu de faire-part.



Valda Saint-Val, journaliste à Radio-Congo, Gabriel Boubanda et famille annoncent le programme des obsèques de maman Albertine Kongo et Henriette Kilonda. Mercredi 7 février 2024 : dernière veillée au n°3, rue Bakotas, avenue Maya-Maya à Poto-Poto 2 ; Jeudi 8 février : départ pour Kimbedi ; Vendredi 9 février : levée des corps à la morgue de Loutété et départ pour le village Nzo-Mossi et dernière veillée. Samedi 10 février : 10h00 : animation ; 12h00 : culte religieux ; 15h00 : mise en terre au caveau familial ; 16h00 : retour et fin de cérémonie.



TOURNOI DE L'UNIFFAC

Les Diables rouges dames U-20 attendues au Cameroun

Les Diables rouges dames des moins de 20 ans vont participer, du 13 au 15 février, à Douala au Cameroun au tournoi zonal de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) de la catégorie, a annoncé la Fédération congolaise de football au cours de sa dernière réunion du comité exécutif.

La sélection nationale juniors dames quittera Brazzaville le 12 février, a-t-on appris. Ce tournoi tombe à pic car il vise à faire progresser cette équipe après l'échec des éliminatoires de la Coupe du monde. Deux matches sont au menu du déplacement des Congolaises à Douala. Les Diables rouges vont livrer leur premier match le 14 février à 16 heures contre la République centrafricaine au stade Bapenda. Le 15 février, les Congolaises seront aux prises aux Camerounaises sur le même terrain. Dix joueuses ont été retenues pour cette compétition.

La liste des joueuses

Gardiennes

Racia Juvaine Jodel Magalie Madieta, Daina Obili

Défenseuses

Corine Yriane Mounadzoukou ; Mauricette Gwladis Welcome Londo Nzoumba ; Elena La-



Les Diables rouges dames U-20

fita Djokili ; Welcome Grace Akouala ; Franck Pacelie Yan Robson ; Mercia Babingui Mizele ; Amelia Valnocha Miantouala Biyela

Milieux

Gloire Danielle Kouangou ; Felly Ongouya ; Dornellia Ursuline Cornellienne Ntsiba Nzeli ; Irima Richesse Ongouya Apendy

Attaquantes

Merveille Sita Ndengo ; Mathilda Lydie Amelie Matondo ; Destinée Croyance Fouka Malembe ; Paurelle Emmanuelle Ngoma et Chaida Mabondzo.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NZANGO

Les équipes se préparent

La Ligue départementale de Nzango de Pointe-Noire a lancé récemment, au Complexe sportif, un tournoi de mise en jambe réservé à toutes les équipes engagées au championnat départemental qui aura lieu en avril prochain, dans cette ville.

Le tournoi a pour but de permettre aux équipes d'affûter leurs armes en vue de mieux se tenir aux compétitions à venir. Il s'agit du championnat départemental qui aura lieu en avril, dans la ville océane, ainsi que des échéances nationales, notamment le championnat national et la coupe de l'indépendance dont les lieux restent à déterminer.

Une dizaine d'équipes prend part à ce tournoi qui se poursuivra jusqu'au 25 février au Complexe sportif de Pointe-Noire. Ce tournoi se joue en formule championnat avec des rencontres tous les samedis et dimanches, pour une belle distraction des amoureux de cette discipline féminine. Cependant, le calendrier annonce deux derbys le 11 février, au Complexe sportif. Le premier match mettra aux prises Femmes posées contre Bana-Fofu alors que le second choc opposera deux clubs qui se connaissent bien, à savoir Pagedi à Epouses agents Coraf. Auparavant samedi, Lekia affrontera USP et UJR recevra le Port autonome de Pointe-Noire, une rencontre qui s'annonce à sens unique, connaissant le dynamisme des femmes du port autonome.

Notons que le week-end dernier, Balbain s'est imposé face Lekia, 40 pieds à 35 ; Zanaga Nzango a été laminé par ASP sur un large score de 35-53 ; Femmes capables ont été battues par USP, 42-45.

Charlem Léa Itoua

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi

(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Packlio Mounzou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

ZONE CÉMAC

Imbroglie à la tête de la BEAC

Le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli, devrait normalement quitter ses fonctions le 6 février, après un mandat unique de sept ans. Une note du directeur général du contrôle général de la BEAC, Blaise Eugène Nsom, mettant en place un nouveau gouvernement de la banque centrale, est vite contestée par les cadres de l'institution, y compris par le gouverneur sortant.

La note du directeur général du contrôle général de la BEAC, rendue publique le 6 février, à Yaoundé, au siège de la banque centrale, a fait état de la vacance du poste de gouverneur, conformément aux dispositions des articles 51 alinéa 3 et 51.4 des Statuts de la BEAC qui précisent, d'après Blaise Eugène Nsom, les conditions de nomination, la durée précise et les aspects relatifs à la gestion de la vacance de poste.

Selon le contrôleur général, le gouverneur n'a plus de mandat et d'habilitation légale à être représentant du pays dont il est originaire au sein du gouvernement de la BEAC. « Il y a donc vacance du poste du gouverneur de la BEAC, et ce, dès le 7 février 2024 au matin. En conséquence de ce défaut de mandat, qui constitue plus qu'un cas d'empêchement ou une absence temporaire du gouverneur, de plein droit et automatiquement, le vice-gouverneur supplée le gouverneur dans l'exercice de ses fonctions

en vertu des dispositions de l'article 52 des statuts », indique la note.

Un gouvernement de la banque centrale composé du vice-gouverneur, du secrétaire général, du directeur général du contrôle général et du directeur général de l'exploitation est chargé de diriger la transition avant la nomination d'un nouveau gouverneur par la conférence des chefs d'État de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale. Le vice-gouverneur assure les fonctions du gouverneur mais par les seules décisions prises en réunion du gouvernement ou par les actes qui seront visés par le secrétaire général, ou le directeur général de l'exploitation...

La démarche de ce haut cadre de la banque centrale est contestée par le gouverneur sortant, rapportent les médias. En plus, dans une autre note non datée, le vice-gouverneur de la BEAC, Michel Dzombala, désapprouve la procédure de son directeur général du contrôle général, estimant



qu'il appartient à la conférence des chefs d'État de mettre « formellement » fin au mandat du gouverneur Abbas Mahamat Tolli et de procéder à la désignation d'un successeur.

Il faut savoir que cette cacophonie autour de la fin de mandat du gouverneur révèle la discorde grandissante au sein de l'institution financière communautaire.

Elle risque de fragiliser davantage les économies des six pays (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad).

Fiacre Kombo

PRIX RÉCRÉÂTRALES 2024

Une opportunité pour les dramaturges africains

C'est toujours dans le but d'accompagner le rayonnement des dramaturges africains contemporains que s'inscrit le prix Récréâtrales 2024 pour lequel un appel à texte est ouvert jusqu'au 31 juillet.

Pour être éligible au Prix Récréâtrales 2024 prix, chaque candidat doit être résident sur le continent ou issu de la diaspora africaine ; avoir déjà écrit une pièce de théâtre ; être disponible pour une résidence d'écriture d'au moins un mois en 2025 ; et enfin soumettre un texte dramatique inédit non publié et non mis en scène. « Les candidatures sont à envoyer au plus tard le 31 juillet prochain et par mail à l'adresse : assistadmrecreatrales@gmail.com. Les textes seront lus par un jury qui décernera le prix des Récréâtrales à l'auteur lauréat à l'occasion de la plateforme festival de la 13e édition des Récréâtrales », ont indiqué les organisateurs. Comme récompense, le lauréat bénéficiera de la lecture de son texte dans le cadre du cycle des lectures Langues d'Afrique à l'occasion de la plateforme festival de la 13e édition des Récréâtrales. Aussi, il recevra un accompagnement sur deux ans de résidence d'écriture et de production de la mise en scène de son texte lauréat dans le cadre des Récréâtrales 2026



Lors des Récréâtrales 2023DR

« Les candidatures sont à envoyer au plus tard le 31 juillet prochain et par mail à l'adresse : assistadmrecreatrales@gmail.com. Les textes seront lus par un jury qui décernera le prix des Récréâtrales à l'auteur lauréat à l'occasion de la plateforme festival de la 13e édition des Récréâtrales »

ainsi que d'une bourse d'écriture de 1 500 000 FCFA.

Initié en 2002, le processus des Récréâtrales est un espace panafricain d'écriture, de création, de recherche et de diffusion théâtrales. Il s'articule en trois étapes : recherche-formation, création-production et diffusion. Il a lieu tous les deux ans, de février à novembre, au Burkina-Faso, dans la ville de Ouagadougou. Il réunit plus de cent cinquante artistes, auteurs, metteurs en scène, scénographes et comédiens, autour de résidences artistiques avec pour objectif multiplier, consolider, professionnaliser et diversifier les démarches créatives de la scène théâtrale africaine contemporaine tout en favorisant le développement économique et social du quartier d'implantation du projet.

Cette année, la 13e édition du festival les Récréâtrales se tiendra du 29 octobre au 5 novembre, à Ouagadougou. Les préparatifs étant en cours, la programmation sera disponible à l'approche de l'événement.

Merveille Jessica Atipo